

DE NOUVELLES DYNAMIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE

Le premier ministre et le gouvernement ont dû reconnaître la légitimité des actions menées par les étudiants, les lycéens, les jeunes de toute une génération ainsi que la détermination unitaire des salariés et de leurs organisations pour défendre le droit du travail contre la précarité systématisée. L'abrogation du CPE est une étape qui devrait ouvrir sur le vaste chantier de la modernisation, de la démocratisation de l'accès à l'emploi pour tous. Emplois diversifiés prenant en compte l'ensemble des besoins économiques et sociaux dans le cadre d'une société plus juste dont le développement se fonde sur des qualifications de plus en plus élevées. Avec la mission « université-emploi » le gouvernement se défasse de ses responsabilités immédiates, cherche à gagner du temps.

Les thèmes très balisés sur lesquels il fait travailler - tant au plan national que dans les régions- des commissions dont il a exclu les organisations syndicales, portent une conception étroitement utilitariste des formations à des métiers. Pourtant les réalités économiques, technologiques actuelles alliées à l'accroissement de la mobilité des salariés (et à l'allongement organisé par la loi Fillon de la période de vie active) démontrent qu'il est vain de chercher à adapter étroitement les formations aux métiers du jour.

Le système de formation et les universités pour leur part ne portent pas de responsabilités dans les difficultés économiques... bien au contraire !

Par leur contribution aux recherches tant fondamentales qu'appliquées les universités et leurs laboratoires contribuent à l'innovation, les étudiants ainsi formés constituent dans tous les domaines des « candidats salariés » qualifiés. Faire jouer pleinement ces connaissances et qualifications dans les entreprises est la clef d'une réelle efficacité économique. Reste que les établissements du supérieur, en particulier les universités, souffrent d'un

manque de moyen pour accueillir, motiver, faire réussir -sans distinction d'origine sociale- tous les jeunes qui légitimement aspirent à des qualifications.

Le SNESUP porte l'ambition de la réussite des jeunes. Celle-ci passe par la diversification des parcours de formation, l'intégration raisonnée, que nous mettons en débat, de tous les cursus, y compris écoles, formations paramédicales, formations de gestion et de commerce, classes préparatoires dans un monde universitaire rénové. Indispensable aussi la refonte du LMD tant sur le plan de sa lisibilité que de ses contenus nationaux, et bien sûr par le renouveau des pratiques pédagogiques (plus de travail en groupe, des « projets » articulés aux contenus de formation,...), un plus large soutien social visant à la responsabilisation des choix d'orientation ainsi qu'à une plus grande autonomie des jeunes (allocations, bibliothèques et logements universitaires,...). Le gouvernement doit d'urgence donner une véritable priorité budgétaire à l'enseignement supérieur et à la recherche...c'est ce que nous avons dit devant la commission Hetzel, c'est ce qu'il nous faut imposer dans le prolongement des luttes unitaires de mars et avril derniers.

Le plan pluriannuel pour l'enseignement supérieur et la recherche, lancé au congrès du SNESUP de Dunkerque vendredi 19 mai, et qui se décline en 7 propositions et 12 mesures, est un élément important pour intervenir dans les débats locaux et convaincre qu'une autre dynamique est possible.

Nous vous invitons à diffuser et discuter très largement ce plan disponible sur le site du SNESUP, à l'adresse : <http://www.snesup.fr>, dès la page d'accueil.

Le Ministre François Goulard, dans la même logique que le lancement de l'ANR, avant la loi en 2004, a engagé les universités et leurs directions à accélérer le passage aux PRES et aux RTA sans que les décrets du Pacte Recherche aient été discutés (le seront-ils ?) et publiés.

Intervenir d'urgence ! L'élaboration démocratique, avec les collègues, dans les conseils, est comme ailleurs indispensable.